



## Ma femme change de ville avant la conciliation

Par **Pierre5**, le **08/11/2014** à **13:00**

Bonjour,

Je viens d'entreprendre une procédure de divorce avec ma femme, la conciliation doit se faire en Février prochain. Je souhaite avoir la garde alternée, je compte prendre une maison près de l'école des enfants pour ne pas bousculer leurs habitudes; Or je viens d'apprendre que ma femme souhaite changer de ville pour s'éloigner et changer aussi les enfants d'école pour ne pas que j'obtienne la garde alternée. Ma femme n'a pas d'emploi contrairement à moi qui suis obligé d'habiter pas trop loin... Que puis-je faire? A t-elle tous les droits?

J'en ai parlé à mes enfants (ils ont moins de 9ans) et ils ne veulent pas changer d'écoles et souhaitent me voir une semaine/une semaine comme l'indique la garde alternée.

Merci d'avance pour votre réponse.